C.P. 4241, Station A
Toronto (Ontario) M5W 5R3
ivari.ca

Formulaire d'affectation

Ce formulaire se rapporte à tous les produits d'assurance vie universelle offerts par ivari. Pour prendre connaissance des options d'intérêt associées à chaque produit, veuillez consulter le ***Tableau des codes des fonds – Vie universelle (LP946FR)***, le ***Tableau des codes des fonds – Vie universelle prospérité (WFG-LP1779FR)*** et le ***Tableau des codes des fonds – Options d'investissement variable et Options d'intérêt général (LP946CFR)***.

Universelle ivari^MC, Assurance vie universelle prospérité, AVANTAGE*Patrimoine*, AVANTAGE*Prospérité*, AVANTAGE*Vie*^PLUS, CHALLENGER, Discovery 2000, OMNIVIE, HORIZON, AVANTAGE*Vie*, LA SÛRETÉ, TRANSÉPARGNE, RÉGIME T, ÉPARGNE-VIE, L'INITIATIVE, L'EXPLOIT

Numéro de police (le « contrat »)	Personne assurée
Propriétaire	Nom et code du conseiller
Adresse actuelle du propriétaire	Nom et code du distributeur

Type de demande

☐ Transfert de fonds ☐ Dépôt additionnel ☐ Affectation des dépôts futurs ☐ Autre _____

☐ Veuillez répartir les fonds selon l'affectation indiquée dans le dossier.

Instructions de dépôt

Montant du dépôt : _____ $ ☐ Chèque ci-joint

Une procuration ou lettre d'autorisation a-t-elle été remise à ivari? ○ Oui ○ Non (la joindre le cas échéant)

Personnes politiquement vulnérables et dirigeants d'organisations internationales

À REMPLIR PAR TOUS LES PROPRIÉTAIRES SEULEMENT SI LE DÉPÔT EST D'AU MOINS 100 000 $.

1 a) Une prime et(ou) une somme forfaitaire de 100 000 $ ou plus est-elle ou sera-t-elle versée? . . . . . ○ Oui ○ Non
Dans ***l'affirmative***, chaque propriétaire doit répondre à la question 1 b) et à celle de la section 2.
Dans ***la négative***, signer à la page 4.

b) D'où proviennent les fonds qui serviront à souscrire cette police ou qui seront déposés dans ce compte?

_____

2 Le propriétaire ou le payeur, des membres de leur famille* ou des personnes étroitement associées* occupent-ils ou ont-ils occupé l'un des postes énoncés à la section 3?

* Par ***« membre de la famille »***, on entend le conjoint ou le conjoint de fait, l'enfant, la mère ou le père, la mère ou le père du conjoint ou du conjoint de fait et l'enfant de la mère ou du père (frère ou sœur). Par ***« personne étroitement associée »***, on entend une personne avec qui on a des liens étroits pour des raisons personnelles ou professionnelles.

○ Dans ***l'affirmative,*** chaque propriétaire doit remplir le formulaire ***Identification de personnes politiquement vulnérables ou de dirigeants d'une organisation internationale (IP-LP1165FR)*** et le soumettre avec le présent formulaire.
Pour la définition des termes utilisés, rendez-vous sur le site **www.fintrac-canafe.gc.ca.**

○ Dans ***la négative,*** signer à la page 4.

3 Étranger politiquement vulnérable dans un pays autre que le Canada (vivant ou décédé, occupant ou ayant déjà occupé un tel poste)

- chef d'État ou chef de gouvernement
- membre du conseil exécutif de gouvernement ou membre d'une assemblée législative
- sous-ministre ou une charge de rang équivalent
- ambassadeur ou attaché ou conseiller d'un ambassadeur
- officier ayant le rang de général ou un rang supérieur
- dirigeant d'une société d'État ou d'une banque d'État
- chef d'un organisme gouvernemental
- juge de la cour suprême, de la cour constitutionnelle ou d'une autre cour de dernier ressort
- chef ou président d'un parti politique représenté au sein d'une assemblée législative

National politiquement vulnérable au Canada (vivant ou décédé, occupant ou ayant occupé un tel poste au cours des cinq dernières années)

- gouverneur général, lieutenant-gouverneur ou chef de gouvernement
- membre du Sénat ou de la Chambre des communes ou membre d'une assemblée législative
- sous-ministre ou titulaire d'une charge de rang équivalent
- dirigeant d'une société appartenant directement à cent pour cent à Sa Majesté du chef du Canada ou d'une province
- ambassadeur ou attaché ou conseiller d'un ambassadeur
- officier ayant le rang de général ou un rang supérieur
- juge d'une cour d'appel provinciale, de la Cour d'appel fédérale ou de la Cour suprême du Canada
- chef ou président d'un parti politique représenté au sein d'une assemblée législative
- maire

Dirigeant d'une organisation internationale (DOI) (occupant présentement un tel poste)

- dirigeant d'une organisation internationale mise sur pied par les gouvernements de différents États
- dirigeant d'une institution créée par une organisation internationale

Reportez-vous aux tableaux des codes des fonds LP946FR, WFG-LP1779FR et LP946CFR pour les options d'intérêt offertes par produit.

Important :

1. Lorsque des pourcentages sont utilisés pour indiquer les transferts de fonds, assurez-vous que le total de la colonne « Montant (%) » des tableaux « Dépôt/Transfert à » et « Dépôts futurs » correspond dans les deux cas à 100 %.
2. Assurez-vous que le « Nom du compte ou de l'option d'intérêt » correspond bien au « Code du fonds ».

Tout Formulaire d'affectation comportant des erreurs ou de l'information incomplète ne sera pas considéré en règle et sera rejeté. Pour les transferts plus complexes, veuillez soumettre des directives claires en plus du présent Formulaire d'affectation. Veuillez consulter votre contrat pour en savoir plus sur le nombre de transferts sans frais permis chaque année dans le cadre de votre régime.

LE PROPRIÉTAIRE DE LA POLICE DOIT PARAPHER ET DATER TOUT CHANGEMENT OU TOUTE CORRECTION APPORTÉ(E) À CE FORMULAIRE.

Polices Challenger et L'Exploit seulement

Ce transfert ou ce dépôt comprend-il des fonds RER? ○ Oui ○ Non S'agit-il d'une cotisation de conjoint? ○ Oui ○ Non

Veuillez vous reporter au contrat pour l'admissibilité aux RER.

TRANSFERT DE

NOM DU COMPTE OU DE L'OPTION D'INTÉRÊT	CODE DU FONDS	MONTANT (%)

DÉPÔT/TRANSFERT À

NOM DU COMPTE OU DE L'OPTION D'INTÉRÊT	CODE DU FONDS	MONTANT (%)
TOTAL		100 %

COMPTE TRANSITOIRE

Utilisez cette section pour changer ou désigner le compte de placement à l'égard du compte transitoire. Sous réserve des limites prescrites, les dépôts seront affectés d'abord à la police à hauteur de la prime maximale, puis au compte transitoire.

TRANSFERT DE			DÉPÔT/TRANSFERT À		
NOM DU COMPTE OU DE L'OPTION D'INTÉRÊT	CODE DU FONDS	MONTANT (%)	NOM DU COMPTE OU DE L'OPTION D'INTÉRÊT	CODE DU FONDS	MONTANT (%)
		100 %			100 %

DÉPÔTS FUTURS

NOM DU COMPTE OU DE L'OPTION D'INTÉRÊT	CODE DU FONDS	MONTANT (%)	CHOISIR UN COMPTE/OIDM (✓) (N'EN CHOISIR QU'UN)
			○
			○
			○
			○
			○
TOTAL		100 %	

Les montants affectés à l'option d'intérêt à taux fixe seront détenus dans le compte à intérêt ou les options d'intérêt jusqu'à ce qu'ils dépassent 499,99 $. Le solde sera alors transféré à l'option d'intérêt à taux fixe assortie de la durée sélectionnée. Cette option ne peut être choisie pour toutes autres affectations de fonds énumérées sous le compte à intérêt ou l'option d'intérêt. Consultez le tableau des codes de fonds ivari ou la police. Ne s'applique pas aux régimes **CHALLENGER** et **Horizon**.

ATTESTATION ET DÉCLARATION

Mon conseiller et moi avons passé en revue les options d'intérêt de l'assurance vie universelle d'ivari et le Questionnaire sur le profil de l'investisseur pour déterminer ma tolérance au risque. Je comprends que les demandes de transferts de fonds ou de dépôts additionnels entreront en vigueur à la date à laquelle toutes les exigences sont reçues au siège social (si elles sont reçues avant 15 h [HE]); autrement, la transaction prendra effet le jour ouvrable suivant.

Si un compte ou une option d'intérêt non offert(e) au moment de l'établissement de ma police a été sélectionné(e), je reconnais que mon conseiller et moi avons passé en revue l'option choisie pour déterminer sa pertinence.

Les nouveaux dépôts sont assujettis aux limites prescrites et aux règles administratives fixées par ivari.

POUR LES POLICES AVEC OPTIONS D'INVESTISSEMENT VARIABLE – J'ai passé en revue le Cahier de renseignements et les aperçus des fonds pour l'option d'investissement variable que j'ai sélectionnée ci-dessus. Je reconnais que certaines garanties et valeurs ne sont pas garanties aux termes de cette police et que le Cahier de renseignements et les aperçus des fonds ne font pas partie du contrat d'assurance. Je comprends le traitement fiscal de tout revenu tiré annuellement du(des) fonds au titre de l'option d'investissement variable ou au moment du transfert, du rachat ou de l'échéance des parts détenues dans le(s) fonds en question. Les aperçus des fonds sont disponibles depuis le site **ivari.ca** ou sur demande par téléphone au 1-800-846-5970.

POUR LES TRANSFERTS DES OPTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (OIG) AUX OPTIONS D'INVESTISSEMENT VARIABLE (OIV) – Je comprends que ce transfert sera considéré un retrait à partir de mes fonds avec report d'impôt et qu'il pourrait être imposable.

POUR LES POLICES ENREGISTRÉES CHALLENGER – Tout dépôt, toute prime ou tout transfert dans le cadre une OIV enregistrée peut être assujetti aux frais de rachat en fonction de la durée de détention des parts visées.

Le propriétaire reconnaît et convient que le taux d'intérêt applicable aux options d'intérêt sur indice pourrait être positif ou négatif selon le rendement de l'indice désigné. Un taux d'intérêt négatif pourra réduire la valeur totale du fonds, la valeur de rachat, la valeur de rachat nette, la prestation maximum du vivant de la personne assurée et le capital assuré.

Fait à _____ le _____ jour de _____ 20 _____ .

Témoin	Signature du propriétaire
Témoin	Signature du propriétaire

Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur notre site Web **ivari.ca**.

Veuillez vous rendre sur le site ivari.ca pour lire notre politique sur la protection de la vie privée et comprendre la façon dont nous traitons vos renseignements personnels. Veuillez noter que nous pouvons mettre à jour cette politique de temps à autre.

C.P. 4241, Station A, Toronto (Ontario) M5W 5R3 • Téléphone : 1-800-846-5970

Vous pouvez nous transmettre de manière instantanée et sécurisée vos formulaires remplis et signés en utilisant notre outil en ligne *Envoyer des documents* accessible sur ivari.ca.

MC ivari et les logos ivari sont des marques de commerce d'ivari Holdings ULC. ivari est autorisée à utiliser ces marques.

ENREGISTRER IMPRIMER EFFACER